



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري  
Haut Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Visite à la HACA d'une délégation de l'instance de régulation ivoirienne La veille juridique et la consolidation des compétences des régulateurs-médias au centre des discussions entre la HACA et son homologue ivoirienne

[A](#) [1] [+A](#) [1]

## Visite à la HACA d'une délégation de l'instance de régulation ivoirienne La veille juridique et la consolidation des compétences des régulateurs-médias au centre des discussions entre la HACA et son homologue ivoirienne

28 juin 2021







































La création d'un comité conjoint de veille juridique dédié à la question de la transformation numérique des médias audiovisuels a été au centre des entretiens tenus le 28 juin 2021 à Rabat,

entre Mme Latifa Akharbach, Présidente de la HACA, et M. René Bourgoïn, Président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle de Côte d'Ivoire.

Les échanges auxquels ont pris part M. Benaïssa Asloun, Directeur Général, et plusieurs directeurs et cadres de la HACA, ont porté également sur la consolidation des compétences des régulateurs africains, les expériences de régulation des web radios et web télés, ainsi que d'autres questions inscrites à l'agenda bilatéral des deux instances tel que l'installation de la solution de monitoring des programmes audiovisuels -*HACA Média Solutions*- récemment réalisée auprès du régulateur ivoirien par une équipe technique de la HACA.

Vice-Présidente actuelle du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC), Mme Akharbach a en outre échangé avec son hôte ivoirien autour des prochaines échéances de la plateforme africaine et de la nécessité de relancer la dynamique de coopération entre les instances du continent, dont notamment les projets et manifestations ajournés du fait de la pandémie mondiale du Covid19.

Cette visite de travail fait suite à la signature le 22 septembre 2020 de la convention de partenariat et de coopération entre la HACA et son homologue ivoirienne. Se fondant, à la fois, sur le rôle et la place spécifiques des médias dans le développement de la culture démocratique et l'animation de la vie publique, et sur la nécessité de consolidation de l'expertise, de l'efficacité et de l'autonomie des instances de régulation, cette convention prévoit plusieurs chantiers de collaboration entre les deux instances homonymes.

Lors de cette visite, la délégation ivoirienne aura diverses séances de travail avec les différents départements de la HACA. Elle effectuera également des visites aux sièges de Hit Radio et Médi 1 TV deux opérateurs audiovisuels marocains opérant en Afrique ayant obtenu une licence de diffusion de la HACA de Côte d'Ivoire. Une réunion est également programmée avec M. El Mostafa ALAOUI, Directeur Général du Centre Interprofessionnel d'audience des Médias-CIAUMED qui présentera à la délégation ivoirienne l'expérience marocaine en matière de mesure d'audience de la télévision.

Outre son président, M. René Bourgoïn, la délégation de la HACA de Côte d'Ivoire est composée de M. Félicien Kouassi, Responsable Monitoring Télévision, Mme Tanguy Ouleon, Conseillère Technique et Melle Madia Bamba, Chargée de Communication.

---

## Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>